

juin 2008

codex alimentarius commission



FOOD AND AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE UNITED NATIONS

WORLD
HEALTH
ORGANIZATION



JOINT OFFICE: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tel: 39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 14 de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente et unième session

Centre International de Conférences, Genève (Suisse) 30 juin – 4 juillet 2008

**PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI DE LA
PARTICIPATION AU CODEX**

Préparé par le Secrétariat de l'OMS pour le Fonds fiduciaire

Le présent document contient le rapport annuel pour 2007 (voir Annexe 1) et le dixième rapport de situation (voir Annexe 2) du Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex.

ANNEXE 1**PROJET ET FONDS FAO/OMS VISANT A FACILITER
LA PARTICIPATION AU CODEX***Rapport annuel – 2007***A. INTRODUCTION**

Le présent rapport couvre l'année 2007, quatrième année civile de mise en oeuvre du Projet et Fonds FAO/OMS visant à faciliter la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex), et récapitule les principaux aspects techniques, financiers et opérationnels des activités du Fonds en 2007. On trouvera sur le site Web du Fonds d'autres précisions sur ses activités et ses résultats.¹

B. ASPECTS TECHNIQUES*Aperçu général*

Le Fonds fiduciaire du Codex a pour principal objet d'aider les pays membres du Codex en développement ou dont l'économie est en transition à participer de plus près à l'élaboration de normes mondiales de sécurité et de qualité des aliments par la Commission du Codex Alimentarius. Fin 2007, le Codex comptait 176 membres (175 pays membres plus la Communauté européenne). Quand le Fonds fiduciaire a été créé en 2003, le Codex comptait 169 pays membres.

Le Fonds fiduciaire du Codex est administré par l'OMS sous la direction d'un groupe consultatif composé de hauts fonctionnaires de l'OMS et de la FAO. Les principes d'après lesquels l'admissibilité des pays membres est déterminée et les critères de base pour les candidatures tels qu'approuvés par la Commission du Codex Alimentarius sont exposés dans le troisième rapport de situation (CX/EXEC 04/53/3). Fin 2007, 138 pays membres du Codex pouvaient prétendre à une aide du Fonds fiduciaire. Ils sont répertoriés à l'annexe A en fonction des six régions du Codex.

L'un des grands principes du Fonds est d'apporter un soutien plus important aux pays membres du Codex les moins avancés. Trois listes indépendantes² sont utilisées tous les ans pour classer les pays admissibles en trois groupes selon le soutien auquel ils peuvent prétendre. On trouvera à l'annexe B les groupes de pays établis pour 2007. En 2007, les ressources du Fonds ont été utilisées pour permettre aux pays de participer aux réunions du Codex sur la base suivante :

Groupe 1 (pays les moins avancés et à faible revenu)	Trois réunions
Groupe 2 (pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure)	Deux réunions
Groupe 3 (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure)	Une réunion

Appui à la participation

En réponse à l'appel à candidatures en 2007, 93 pays ont sollicité l'appui du Fonds pour participer à différentes réunions du Codex. Le Tableau 1 indique la répartition des pays admissibles en trois groupes et le nombre de pays qui, dans chaque groupe, ont effectivement fait une demande d'appui.

Fin 2007, 224 participants de 96 pays au total avaient reçu un appui pour participer à 16 réunions du Codex. L'appui fourni en 2007 est exposé en détail à l'annexe C.

¹ <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/>

² Rapport annuel de la CNUCED sur les pays les moins avancés (liste des pays les moins avancés).
Rapport annuel de la Banque mondiale sur le développement dans le monde (classement en catégories de revenu).
Rapport annuel du PNUD sur le développement humain (classement en fonction du développement humain).

Tableau 1 – Pourcentage de pays ayant fait des demandes d'appui par groupe de pays

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nb de pays admissibles	60	43	35 ³
Nb de pays ayant demandé un appui	49	33	14
Pourcentage de pays demandeurs par groupe	81,6 %	76,7 %	40 %

Le nombre de pays ayant bénéficié d'un appui correspond au nombre de pays dont les participants ont effectivement voyagé (Tableau 2). Il est à noter que les pays choisissent eux-mêmes la région dont ils font partie et que les décisions concernant l'aide fournie par le Fonds ne sont pas basées sur une allocation régionale de fonds.

Tableau 2 – Pourcentage de pays ayant reçu un appui pour participer à des réunions en 2007, par région du Codex

Région du Codex	Nb de pays admissibles	Nb de pays ayant reçu un appui (dont les participants ont voyagé)	Pourcentage de pays ayant reçu un appui
Afrique	44	37	84 %
Asie	18	12	67 %
Europe	23	6	26 %
Amérique latine et Caraïbes	32	24	75 %
Proche-Orient	12	9	75 %
Sud-Ouest Pacifique	9	8	89 %
Total pour 2007	138	96	70 %

Rapports

Les pays qui bénéficient d'un appui sont tenus de présenter un rapport concis et exhaustif au Fonds fiduciaire. Un modèle de rapport⁴ a été établi dans lequel les pays doivent fournir des informations sur les activités des participants avant, pendant et après la réunion. Il est également demandé aux pays de proposer des améliorations au Fonds. La date limite pour le dépôt des candidatures ayant été fixée au 31 octobre 2007, il était demandé aux pays de présenter des rapports sur toutes les réunions auxquelles ils avaient participé avec l'appui du Fonds entre août 2006 et juillet 2007 (en comptant la réunion de la Commission du Codex Alimentarius en juillet 2007) selon la pratique suivie les années précédentes. Aucune aide n'est accordée pour les années suivantes si ces rapports n'ont pas été soumis.

Au 31 décembre 2007, 73 pays (soit 76 % du total) avaient présenté les rapports exigés. Les pays qui ne s'acquittent pas de l'obligation de rendre compte ne sont pas jugés aptes à recevoir un soutien en 2008.

Une analyse des rapports reçus des participants pour la période août 2005-juillet 2007 est actuellement en cours dans le cadre de l'élaboration d'un système de surveillance et d'évaluation du Fonds. Les résultats préliminaires de cette analyse seront présentés à la trente et unième session de la Commission du Codex Alimentarius, en juillet 2008. La qualité des rapports varie beaucoup et les pays sont peu nombreux à soumettre des rapports de grande qualité conformes au modèle. Beaucoup de pays ne suivent pas le modèle ou ne fournissent pas suffisamment d'informations pour que le Fonds puisse déterminer dans quelle mesure la participation au Codex est facilitée.

³ Inclut les « lauréats » potentiels en 2007.

⁴ Disponible à l'adresse <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/index7.html>.

Formation au Codex

Le Fonds fiduciaire du Codex a organisé en janvier 2007 un cours de formation pour l'Afrique qu'ont suivi 50 participants de 36 pays de la région africaine du Codex. Trente-six participants, venant principalement de pays les moins avancés et de pays à faible revenu, ont bénéficié de l'aide du Fonds pour participer à ce cours de trois jours et à la réunion du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique qui s'est tenu tout de suite après. Ils ont ainsi pu mettre immédiatement en pratique les connaissances et les compétences acquises pendant le cours.

En vue de la vingt-cinquième session du Comité de coordination FAO/OMS pour l'Europe (CCEURO), la FAO et l'OMS ont organisé le 14 janvier 2007 à Vilnius (Lituanie) un séminaire pour familiariser les participants avec les procédures du Codex et l'analyse des risques. Deux participants de deux pays admissibles ont pris part au séminaire avec l'appui du Fonds.

La FAO et l'OMS ont collaboré à l'organisation d'une formation au Codex pour la région européenne à Varsovie (Pologne) en octobre 2007. Vingt sept participants de 18 pays ont suivi la formation. Le Fonds a fourni un appui pour 20 participants venant de 14 pays admissibles.

Base de données sur la participation

Le bureau du Codex des États-Unis d'Amérique a fourni un appui en nature au Fonds fiduciaire du Codex en vue de créer une base de données initiale sur la participation au Fonds pendant toute sa période de fonctionnement, de 2004 à juillet 2007. La base de données contient des informations qu'on peut extraire et trier concernant le nom, le sexe et le pays des participants, leur ministère d'origine, la région du Codex dont ils viennent, les réunions du Codex auxquelles ils ont participé, l'année et la catégorie du pays (pays les moins avancés ou pays à faible revenu). Le Fonds fiduciaire tient la base de données à jour depuis juillet 2007 : les données sur la participation sont saisies immédiatement après les réunions du Codex par les participants ayant bénéficié de l'appui du Fonds. Désormais utilisée de façon systématique, la base de données permet de fournir des informations récentes et exactes sur l'appui à la participation à ceux qui doivent établir des rapports ou qui demandent des renseignements. Il s'agit d'une source d'information essentielle qui sera utilisée pour la surveillance et l'évaluation du Fonds.

Évaluations du Fonds fiduciaire du Codex

En 2007, deux enquêtes ont été menées sur le Fonds fiduciaire du Codex. Les deux rapports ont été mis à disposition sur la liste Codex-L.

Une étude des liens entre une participation accrue au Codex et la multiplication des possibilités de commerce de denrées alimentaires a été effectuée pour le Fonds fiduciaire du Codex entre février et juin 2007, avec le soutien du Ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID). Les résultats et les recommandations préliminaires ont été présentés à la trentième session de la Commission du Codex Alimentarius, en juillet 2007. Les Etats Membres ont eu la possibilité de faire des observations lors de l'examen de la question du Fonds fiduciaire du Codex inscrite à l'ordre du jour de la Commission, et pendant une réunion informelle du Fonds tenue le 6 juillet 2007. Les commentaires et observations ont été intégrés dans le rapport final soumis en août 2007.

Conclusions :

- Le Fonds fiduciaire du Codex a fait de très grands progrès dans l'élargissement de la participation au processus d'élaboration de normes, et de grands progrès en permettant de suivre une formation au Codex qui renforce la participation globale.
- Les progrès sont moins grands en ce qui concerne le renforcement de la préparation scientifique et technique des pays en vue de leur participation au Codex.
- Au niveau des pays, l'utilité de la participation aux réunions du Codex est unanimement appréciée, mais on constate aussi d'importantes faiblesses dans le processus de transfert de connaissances indispensable pour que les pays prennent une part plus effective aux activités du Codex au niveau national et à l'élaboration de normes internationales.

- Il existe un lien clair et logique entre le Fonds fiduciaire du Codex et la multiplication des possibilités de commerce international de denrées. Toutefois ce lien fait intervenir un ensemble de facteurs intermédiaires qui empêcheraient de déterminer dans quelle mesure le projet contribue à la réalisation d'un indicateur objectivement vérifiable dans ce domaine.

Parmi les conditions préalables pour que les résultats du Fonds fiduciaire du Codex soient plus satisfaisants, il faut notamment :

- assurer un financement prolongé suffisant pour le Fonds ait un volume et une gamme d'activités qui contribuent de façon mesurable à faciliter la participation des pays admissibles ;
- investir, pendant plusieurs années et en faisant intervenir un certain nombre d'acteurs, dans le développement personnel, professionnel et organisationnel au niveau des pays, de façon à renforcer la base de connaissances du Codex.

Il est notamment recommandé dans le rapport :

- de créer un système de surveillance et d'évaluation du Fonds fiduciaire du Codex ;
- de recueillir systématiquement, dans le cadre d'autres projets et activités, des informations qui aident à évaluer l'impact du Fonds fiduciaire du Codex ;
- de renforcer le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex ;
- de faire en sorte que les bureaux de pays de la FAO et de l'OMS participent plus activement aux réunions liées aux activités du Codex au niveau national ;
- de faciliter plus encore la participation par des réunions d'information avant les réunions, un appui personnel structuré (tutorat et entraide) et des séances de formation au Codex avant ou après les réunions ;
- d'appuyer d'une façon adaptée aux besoins les activités menées dans les pays pour contribuer au transfert de connaissances avant et après la participation aux réunions du Codex ;
- de promouvoir les contacts et le dialogue entre pairs en soutenant les groupes régionaux de pays ;
- de promouvoir le couplage des activités du Fonds fiduciaire du Codex avec d'autres initiatives portant sur les questions connexes de sécurité sanitaire des aliments et de commerce.

Le rapport est disponible dans son intégralité (en anglais seulement) sur le site Web du Fonds fiduciaire du Codex à l'adresse : <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/index4.html>

Une deuxième étude intitulée *Enquiry concerning the FAO/WHO Project and Trust Fund for Enhanced Participation in Codex ("Codex Trust Fund")* a été effectuée entre août et octobre 2007 à la demande de l'Agence suédoise de Coopération internationale au Développement (ASDI). Le rapport final a été distribué sur la liste Codex-L.

Le rapport dresse un bilan du fonctionnement du Fonds fiduciaire du Codex jusqu'à présent et indique dans quelle mesure les objectifs déclarés et les résultats escomptés sont atteints. Plusieurs constatations confirment celles du rapport précité. Ont également été étudiés : l'utilisation des contributions ainsi que les politiques et pratiques du Fonds fiduciaire destinées à maximiser le rapport coût/efficacité ; la répartition des participants par sexe ; la hiérarchisation des réunions ; l'incidence de la participation au Fonds fiduciaire sur l'appui aux activités du Codex dans les pays ; l'efficacité des cours de formation au Codex ; et la satisfaction des donateurs. Comme l'avait demandé l'ASDI, l'enquête a également porté sur les activités liées à la sécurité sanitaire des aliments et au Codex dans la région africaine.

Il est notamment recommandé dans le rapport :

- de solliciter de nouveaux donateurs et de reprendre les discussions concernant l'appui de fondations et de sources similaires ;
- de créer un système de surveillance et d'évaluation et d'entreprendre une évaluation approfondie à mi-parcours en 2009 ;

- de renforcer le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex en lui allouant des ressources humaines supplémentaires ;
- de continuer à suivre des politiques et pratiques qui privilégient l'efficacité par rapport aux coûts ;
- de nouer des contacts étroits avec le secrétariat du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce et d'étudier les possibilités de coordination des activités et de coopération ;
- de veiller à ce que l'appui du Fonds profite essentiellement aux pays admissibles qui, autrement, ne pourraient pas envoyer de délégués aux réunions du Codex ;
- de chercher des solutions pour un meilleur équilibre hommes-femmes entre les bénéficiaires du Fonds ;
- d'exploiter toutes les possibilités de formation au Codex et d'établir un lien plus clair entre le Fonds fiduciaire du Codex et les activités de la FAO et de l'OMS qui ont trait à la sécurité sanitaire des aliments et au renforcement des capacités.

Le rapport est disponible dans son intégralité sur le site Web du Fonds fiduciaire du Codex dans la rubrique "Codex Trust Fund Assessment" à l'adresse :

<http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/index4.html>

Une troisième étude intitulée "Assessment of African countries' level of effective involvement into the Codex process and related indicators to enhance their participation to the standard setting work" a été entreprise. Disponible à l'état de projet, cette étude a porté sur la capacité de certains pays de la région africaine du Codex de participer aux discussions du Codex, de s'y préparer de façon adéquate, d'étayer leur position nationale sur une base solide et de faire bon usage des normes du Codex dans le cadre d'un système national de sécurité sanitaire des aliments. Les études de ce type permettent notamment de définir, de développer ou d'adapter les activités de formation au Codex et d'autres activités de renforcement des capacités en vue d'élargir la participation des pays en développement et pays dont l'économie est en transition au processus d'élaboration de normes.

Planification stratégique pour améliorer les résultats du Fonds fiduciaire du Codex

Pour donner suite aux conclusions et aux recommandations des rapports précités, le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex a entamé un processus de planification stratégique en vue :

- de définir la position stratégique du Fonds pour les quatre prochaines années de fonctionnement ;
- de déterminer comment le Fonds peut utiliser au mieux ses moyens et collaborer avec les parties prenantes et par leur intermédiaire pour atteindre ses objectifs, en particulier ceux qui coïncident avec les objectifs généraux des activités liées au Codex ;
- de cerner les domaines où le Fonds pourrait fonctionner de manière plus efficace et plus efficiente.

Le processus a commencé par une réunion de planification qui s'est tenue à la FAO à Rome, les 7 et 8 décembre 2007. Des outils et des techniques de planification stratégique ont été utilisés pour établir le profil du Fonds fiduciaire du Codex, analyser ses forces et ses faiblesses, les possibilités et les risques, définir les parties prenantes et leurs attentes et déterminer les principales mesures propres à maximiser les résultats du Fonds. Les résultats de la réunion ont permis de dresser un plan d'action stratégique pour 2008-2009.

On est en train d'établir la version définitive du rapport de la réunion de planification et du projet de plan d'action stratégique en tenant compte des observations des participants à la réunion avant de le soumettre aux parties prenantes du Fonds pour qu'elles fassent des suggestions.

C. ASPECTS FINANCIERS

2003-2007

Afin de rendre compte intégralement de la situation financière, les informations données ci-après couvrent toute la période depuis la création du Fonds. Entre janvier 2003 et décembre 2007, 12 pays membres et la Communauté européenne ont fait des contributions se montant au total à USD 5 485 396. Le Tableau 3 ci-dessous indique les contributions reçues entre 2003 et 2007 par donateur et selon le mois de réception.

**Tableau 3 – Fonds fiduciaire du Codex – Contributions reçues (2003-2007)
(jusqu'en décembre 2007)**

Donateur	Montant reçu (dans la devise de la contribution)	Montant reçu (en USD)	Date de réception
Suisse	CHF 50 000	35 971	Janvier 2003
Canada	CAD 50 000	34 014	Avril 2003
Etats-Unis	USD 168 000	168 000	Novembre 2003
Norvège	USD 100 000	100 000	Décembre 2003
Irlande	EUR 50 000	60 824	Décembre 2003
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Décembre 2003
Suisse	CHF 25 000	20 000	Janvier 2004
Communauté européenne	EUR 280 250	348 570	Février 2004
Canada	CAD 200 000	150 344	Février 2004
Australie	AUD 40 000	27 906	Août 2004
Suède	SEK 2 000 000	281 960	Novembre 2004
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Novembre 2004
Irlande	EUR 30 000	39 788	Décembre 2004
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	35 770	Décembre 2004
Norvège	USD 100 000	100 000	Décembre 2004
Etats-Unis	USD 85 000	85 000	Décembre 2004
Allemagne	USD 50 000	50 000	Janvier 2005
Communauté européenne	EUR 280 250	366 340	Février 2005
Canada	CAD 200 000	163 586	Mars 2005
Suède	SEK 3 000 000	381 194	Novembre 2005
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Novembre 2005
Etats-Unis	USD 157 893	157 893	Décembre 2005
Norvège	USD 100 000	100 000	Décembre 2005
Finlande	EUR 50 000	58 824	Décembre 2005
Japon	USD 80 000	80 000	Février 2006
Communauté européenne	EUR 190 000	229 746	Avril 2006
Canada	CAD 200 000	175 362	Avril 2006
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Mai 2006
Suède	SEK 3 000 000	416 089	Juillet 2006
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	33 040	Décembre 2006
Norvège	USD 100 000	100 000	Décembre 2006
Allemagne	USD 66 250	66 250	Décembre 2006
Etats-Unis	USD 60 292	60 293	Décembre 2006
Suisse	CHF 200 000	163 934	Janvier 2007
Suisse	CHF 68 000	55 738	Janvier 2007
Japon	USD 80 000	80 000	Mars 2007
Suède	SEK 3 000 000	441 000	Juillet 2007
Allemagne	EUR 30 000	41 004	Août 2007
japon	USD 50 000	50 000	Septembre 2007
Pays-Bas	EUR 50 000	73 746	Décembre 2007
Suède	SEK 3 000 000	453 210	Décembre 2007
Total USD		5 485 396	

Sur les 175 pays membres du Codex (c'est-à-dire tous les membres à l'exception de la Communauté européenne), 41 sont inscrits sur la liste de la Banque mondiale dans la catégorie des pays à haut revenu et ne peuvent donc pas prétendre à une aide du Fonds fiduciaire du Codex. Jusqu'en décembre 2007, 12 de ces 41 pays avaient fait une ou plusieurs contributions en nature au Fonds (à l'instar de la Communauté européenne). Les 29 pays restants peuvent être considérés comme de nouveaux donateurs potentiels, y compris les pays de l'OPEP qui font partie des Etats du Golfe.

Pour la première fois en 2007, un membre du Codex dont l'économie est classée dans la catégorie revenu intermédiaire de la tranche supérieure a annoncé son intention de verser une contribution au Fonds alors qu'il a bénéficié de l'appui de celui-ci par le passé. Il est à espérer que ce fait nouveau encouragera d'autres pays dans une situation analogue à faire de même, ce qui élargirait la base de donateurs et montrerait clairement l'importance que les pays en développement accordent à la participation au Codex.

Entre 2003 et 2007, les dépenses du Fonds fiduciaire du Codex se sont montées au total à USD 4 503 637 (en comptant les dépenses d'appui au programme) et se répartissaient comme suit :

Tableau 4 – Répartition des dépenses totales du Fonds fiduciaire du Codex (au 31 décembre 2007)

<i>Appui aux pays bénéficiaires</i>	
Pays les moins avancés et pays à faible revenu	2 071 673
Pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure	1 576 273
Formation et appui technique	360 291
<i>Gestion et administration du Projet</i>	495 400
Total (en USD)	4 503 637

2008

Le solde reporté sur 2008 était de USD 1 264 336 qui, ajouté aux quelque USD 255 000 de contributions reçues entre janvier et mars 2008 et aux USD 898 157 de contributions pour 2008 déjà annoncés par la Commission européenne, l'Allemagne, le Canada, la Malaisie et la Nouvelle-Zélande, portera le montant total à environ USD 2 417 493. Sur la base de ces prévisions, le groupe consultatif a établi le budget prévisionnel du Fonds pour 2008 à USD 2,2 millions. Ce budget devrait permettre de financer la participation d'environ 314 participants de 94 pays à 16 réunions et groupes spéciaux du Codex et la participation aux cours de formation au Codex.

Annexe A – Pays admissibles par région du Codex, 2007

Afrique (44 pays)		
Afrique du Sud	Guinée	Nigéria
Angola	Guinée-Bissau	Ouganda
Bénin	Guinée équatoriale	République centrafricaine
Botswana	Kenya	République démocratique du Congo
Burkina Faso	Lesotho	République-Unie de Tanzanie
Burundi	Libéria	Rwanda
Cameroun	Madagascar	Sénégal
Cap-Vert	Malawi	Seychelles
Congo	Mali	Sierra Leone
Côte d'Ivoire	Maroc	Swaziland
Erythrée	Maurice	Togo
Ethiopie	Mauritanie	Tchad
Gabon	Mozambique	Zambie
Gambie	Namibie	Zimbabwe
Ghana	Niger	
Asie (18 pays)		
Afghanistan	Malaisie	République démocratique populaire lao
Bangladesh	Mongolie	République populaire démocratique de Corée
Bhoutan	Myanmar	Sri Lanka
Cambodge	Népal	Thaïlande
Chine	Pakistan	Viet Nam
Inde	Philippines	
Indonésie		
Europe (23 pays)		
Albanie	Fédération de Russie	Pologne
Arménie	Géorgie	République de Moldova
Bélarus	Hongrie	République tchèque
Bulgarie	Kazakhstan	Roumanie
Croatie	Kirghizistan	Serbie
Estonie	Lettonie	Slovaquie
Ex-République yougoslave de Macédoine	Lituanie	Turquie
	Ouzbékistan	Ukraine
Amérique latine et Caraïbes (32 pays)		
Antigua-et-Barbuda	El Salvador	Paraguay
Argentine	Equateur	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Sainte-Lucie
Brésil	Haïti	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Costa Rica	Mexique	Uruguay
Cuba	Nicaragua	Venezuela
Dominique	Panama	
Proche-Orient (12 pays)		
Algérie	Jamahiriya arabe libyenne	République arabe syrienne
Egypte	Jordanie	Soudan
Iran (République islamique d')	Liban	Tunisie
Iraq	Oman	Yémen
Sud-Ouest Pacifique (9 pays)		
Fidji	Kiribati	Samoa
Iles Cook	Micronésie (Etats fédérés de)	Tonga
Iles Salomon	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Vanuatu

Annexe B – Pays admissibles par groupes régionaux, 2007

Mise à jour de l'annexe C du document CX/EXEC 05/57/6 ; 138 pays au total

Changements – Le Bélarus a été ajouté au groupe 2 en août 2006, l'Afrique du Sud, Antigua-et-Barbuda, la Fédération de Russie et la Turquie ont été transférées au groupe 3A, le Panama a été transféré au groupe 3B, l'Arabie saoudite n'est plus admissible.

GROUPE 1 (60 pays)

Groupe 1A – Pays les moins avancés (PMA) <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2006 (CNUCED)</i>	Groupe 1B – Autres pays à faible revenu <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2006 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2005 (PNUD)</i> <i>*sauf la République populaire démocratique de Corée, qui n'est pas répertoriée dans le rapport de 2005 du PNUD</i>
Afrique Angola Bénin Burkina Faso Burundi Cap-Vert Erythrée Ethiopie Gambie Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mali Mauritanie Mozambique Niger Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Rwanda Sénégal Sierra Leone Togo Tchad Zambie	Afrique Cameroun Congo Côte d'Ivoire Ghana Kenya Nigéria Zimbabwe
Asie Bangladesh Bhoutan Cambodge Myanmar Népal République démocratique populaire lao	Asie *République populaire démocratique de Corée Inde Mongolie Pakistan Viet Nam
Europe -	Europe République de Moldova Ouzbékistan
Amérique latine et Caraïbes Haïti	Amérique latine et Caraïbes Nicaragua
Proche-Orient Afghanistan Soudan Yémen	Proche-Orient Kirghizistan

Sud-Ouest Pacifique Iles Salomon Kiribati Samoa Vanuatu	Sud-Ouest Pacifique Papouasie-Nouvelle-Guinée
43 pays	17 pays

GROUPE 2 (43 pays)

<i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2006 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2005 (PNUD). *Sauf les Iles Cook, qui ne sont pas répertoriées dans ces rapports, et la Serbie, l'Iraq et les Etats fédérés de Micronésie, qui ne sont pas répertoriés dans le rapport de 2005 du PNUD.</i>
Afrique Maroc Namibie Swaziland
Asie Chine Indonésie Philippines Sri Lanka Thaïlande
Europe Albanie Arménie Bélarus Bulgarie Ex-République yougoslave de Macédoine Géorgie Kazakhstan Roumanie *Serbie Ukraine
Amérique latine et Caraïbes Bolivie Brésil Colombie Cuba El Salvador Equateur Guatemala Guyana Honduras Jamaïque Paraguay Pérou République dominicaine Suriname
Proche-Orient Algérie Egypte Iran, République islamique d' *Iraq Jordanie République arabe syrienne Tunisie
Sud-Ouest Pacifique Fidji *Iles Cook *Micronésie, Etats fédérés de Tonga
43 pays

GROUPE 3 (35 pays)

<p>Groupe 3A <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2006 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2005 (PNUD).</i></p>	<p>Groupe 3B <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2006 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2005 (PNUD).</i></p>
<p>Afrique Afrique du Sud Botswana Gabon Maurice</p>	<p>Afrique Seychelles</p>
<p>Asie Malaisie</p>	<p>Asie -</p>
<p>Europe Fédération de Russie Turquie</p>	<p>Europe Croatie Estonie Hongrie Lettonie Lituanie Pologne République tchèque Slovaquie</p>
<p>Amérique latine et Caraïbes Antigua-et-Barbuda Belize Dominique Grenade Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Venezuela</p>	<p>Amérique latine et Caraïbes Argentine Barbade Chili Costa Rica Mexique Panama Saint-Kitts-et-Nevis Trinité-et-Tobago Uruguay</p>
<p>Proche-Orient Jamahiriya arabe libyenne Liban Oman</p>	<p>Proche-Orient -</p>
<p>Sud-Ouest Pacifique -</p>	<p>Sud-Ouest Pacifique -</p>
<p>17 pays</p>	<p>18 pays</p>

Annexe C – Pays ayant bénéficié du soutien du Fonds fiduciaire du Codex, janvier-décembre 2007

Réunion	Pays
Comité de Coordination pour l'EUROPE 15-18 janvier 2007, Vilnius (Lituanie)	Ouzbékistan Serbie
Comité de Coordination pour l'AFRIQUE 23-26 janvier 2007, Rabat (Maroc)	Angola Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cameroun Cap-Vert Congo Côte d'Ivoire Ethiopie Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Kenya Lesotho Madagascar Malawi Mali Maroc Mauritanie Niger Nigéria Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Sénégal Seychelles Sierra Leone Swaziland Tchad Togo Zambie Zimbabwe
Comité du Codex sur les graisses et les huiles 19-23 janvier 2007, Londres (Royaume-Uni)	Gambie Pakistan République arabe syrienne
Comité de Coordination pour le PROCHE-ORIENT 26 février-1 ^{er} mars 2007, Amman (Jordanie)	Egypte Liban République arabe syrienne
Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage 5-9 mars 2007, Budapest (Hongrie)	Chili Kenya Kiribati Myanmar République centrafricaine Sénégal Viet Nam
Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments 16-20 avril 2007, Beijing (Chine)	Brésil Croatie Ghana Iran Kenya

Réunion	Pays
	Madagascar Mongolie Népal Nigéria Oman Ouganda Philippines République-Unie de Tanzanie Togo
Comité du Codex sur les additifs alimentaires 24-28 avril 2007, Beijing (Chine)	Iran Kenya Madagascar Mongolie Népal Nigéria Oman Ouganda Philippines Serbie Togo
Comité du Codex sur les principes généraux 2-6 avril 2007, Paris (France)	Bénin Chine Colombie Cuba Egypte El Salvador Ethiopie Indonésie Jamaïque Macédoine Maroc Mexique Niger Ouzbékistan République centrafricaine République démocratique du Congo Samoa Soudan Togo
Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires 30 avril-4 mai 2007, Ottawa (Canada)	Angola Bolivie Côte d'Ivoire Equateur Gambie Grenade Guyana Haïti Iles Cook Inde Kenya Lesotho Madagascar Mali Mauritanie Mongolie Népal Nicaragua Paraguay République démocratique populaire lao

Réunion	Pays
	Saint-Kitts-et-Nevis Samoa Sri Lanka Tunisie Uruguay Vanuatu
Comité du Codex sur les résidus de pesticides 7-12 mai 2007, Beijing (Chine)	Brésil Cuba Dominique El Salvador Ghana Guinée Inde Iran Lesotho Madagascar Malawi Pakistan République dominicaine République-Unie de Tanzanie
Commission du Codex Alimentarius 2-7 juillet 2007, Rome (Italie)	Algérie Antigua-et-Barbuda Arménie Bénin Bhoutan (2) Burundi Cameroun Chine Colombie Côte d'Ivoire Ethiopie Fidji Ghana Guinée Jordanie Malawi Mali Niger Nigéria Ouganda Papouasie-Nouvelle-Guinée Paraguay Pérou République centrafricaine République démocratique du Congo République démocratique populaire lao République-Unie de Tanzanie Soudan Togo Vanuatu Viet Nam Zambie Zimbabwe

Réunion	Pays
Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments 3-7 septembre 2007, Colorado (Etats-Unis d'Amérique)	Angola Cap-Vert Guatemala Iles Cook Indonésie Malawi Viet Nam Zimbabwe
Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies 24-28 septembre 2007, Chiba (Japon)	Cameroun Mali
Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire 29 octobre-4 novembre 2007, New Delhi (Inde)	Albanie Angola Bhoutan Burundi Cameroun Côte d'Ivoire Equateur Fidji Guatemala Honduras Iles Salomon Kiribati Népal Nicaragua Ouganda Pérou Philippines République démocratique populaire lao République dominicaine République-Unie de Tanzanie Sri Lanka Tunisie Zambie
Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime 12-16 novembre 2007, Bad Neuenahr (Allemagne)	Argentine Barbade Bénin Erythrée Mongolie Soudan Zimbabwe
Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires 26-30 novembre 2007, Queensland (Australie)	Bolivie Cap-Vert Erythrée Guyana Jamaïque Iles Salomon (2) Liban Pakistan Pérou Papouasie-Nouvelle-Guinée République démocratique du Congo Samoa Tonga Vanuatu

ANNEXE 2

**PROJET ET FONDS FAO/OMS
VISANT À FACILITER LA PARTICIPATION AU CODEX**

**Dixième rapport de situation
(janvier-juin 2008)**

A. INTRODUCTION

Le présent document est le dixième rapport de situation du Projet et du Fonds FAO/OMS visant à faciliter la participation au Codex. Il couvre les activités du premier semestre 2008 et fait suite aux informations communiquées dans le rapport annuel pour 2007.

B. ASPECTS TECHNIQUES*Candidatures en 2008*

L'« appel à candidature » pour obtenir un appui en 2008 a été largement diffusé en août et septembre 2007 par les moyens suivants : listes d'adresses électroniques du Codex ; bureaux régionaux et représentants dans les pays de l'OMS et de la FAO, sites Web des Secrétariats de l'OMS, de la FAO et du Codex, bulletins de l'OMS et de la FAO. En outre, et afin de viser les pays susceptibles de présenter leur candidature qui ne l'ont jamais fait, ou qui n'ont pas reçu d'aide en 2007, des communications personnalisées ont été établies par le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex avec les points de contact désignés du Codex dans les pays. Quatre-vingt dix-huit pays ont présenté une demande d'appui. Parmi ceux-ci, 14 n'avaient jamais présenté de demande, et 20 autres n'avaient pas bénéficié de l'appui du Codex en 2007.

Parmi les pays ayant présenté une demande, les pays suivants ne peuvent plus bénéficier de l'aide du Codex :

- Antigua-et-Barbuda du fait de son statut de pays à revenu élevé ;
- L'Argentine, le Mexique et l'Uruguay qui en 2008 ont accédé à la catégorie des pays autofinancés.⁵

Parmi les 96 pays admissibles, la répartition des candidatures est la suivante :

- 34 pays du groupe 1A ;
- 12 pays du groupe 1B ;
- 41 pays du groupe 2 ;
- 7 pays du groupe 3A ;
- 2 pays du groupe 3B.

La répartition des candidatures en fonction de la région du Codex est la suivante :

Tableau 1 – Répartition des demandes d'appui reçues en 2008 par région du Codex

Région du Codex	Nombre de pays admissibles	Nombre de demandes reçues	% de pays admissibles ayant présenté une demande
Afrique	43	37	86 %
Asie	18	15	83 %
Europe	23	8	35 %
Amérique latine et Caraïbes	28	20	71 %
Proche-Orient	12	8	67 %
Pacifique Sud-Ouest	9	8	89 %
Total pour 2008	133	96	72 %

⁵ Les pays autofinancés figurent dans le groupe 3B et ont bénéficié de l'appui du Fonds fiduciaire du Codex de la façon suivante : 100 % au cours de la première année ; 50 % au cours des deuxième, troisième et quatrième années. Ils doivent être entièrement autofinancés en 2008 conformément au barème de financement de contrepartie.

Compte tenu des prévisions de liquidités pour 2008, en décembre 2007, le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire du Codex a réparti comme suit l'aide qui serait offerte en 2008 :

Groupe 1A	4 réunions
Groupe 1B	4 réunions
Groupe 2	3 réunions
Groupe 3A	1 réunion (pour tous les pays pour lesquels le financement s'élève à 100 % ou à 50 %)
Groupe 3B	1 réunion (pour tous les pays pour lesquels le financement s'élève à 100 % ou à 50 %)

Participation aux réunions en 2008

Pour la période allant de janvier à décembre 2008, il est prévu que 314 délégués de 96 pays bénéficient d'une aide afin de participer à 16 réunions et groupes spéciaux du Codex. Les participants devraient être répartis de la manière suivante : 64 % en provenance de pays les moins avancés (PMA) et d'autres pays à faible revenu, 33 % de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 3 % de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. On trouvera à l'annexe A des informations détaillées sur les réunions pour lesquelles les pays sollicitent un appui en 2008 (au 15 mars 2008).

En collaboration avec l'OMS, la FAO a organisé un cours de formation de 4 jours visant à favoriser une réelle participation au Codex à Yaoundé, au Cameroun, du 1^{er} au 4 avril 2008. Le Fonds fiduciaire du Codex a apporté son aide à 14 participants venant de 7 pays pour leur permettre de participer à ce cours.⁶ Cette formation a prolongé et complété les connaissances et compétences acquises par les pays lors de la formation relative au Codex organisée par le Fonds fiduciaire du Codex à Rabat, au Maroc, en janvier 2007.

En collaboration avec la FAO et l'OMS, et avec une contribution en nature de la part de la Nouvelle-Zélande, le Fonds fiduciaire du Codex organisera un cours de formation de 3 jours à Denpasar, en Indonésie, du 13 au 15 novembre 2008. Cette formation s'inscrit dans le prolongement des cours de formation régionaux qui se sont tenus avec succès au Costa Rica (2005) et au Maroc (2007) et est destinée à tous les pays admissibles du Fonds fiduciaire du Codex situés dans les régions de l'Asie et du Pacifique Sud-Ouest (27 pays admissibles). Les dates du cours de formation sont choisies pour qu'il ait lieu immédiatement avant le Comité de Coordination régional pour l'Asie (Denpasar, Indonésie, 17-21 novembre 2008) offrant ainsi aux participants l'occasion de mettre immédiatement en pratique leurs nouvelles connaissances et compétences dans le cadre d'une réunion du Codex.

C. ASPECTS FINANCIERS

Finances en 2008

Un solde de USD 1 264 336 a été reporté de 2007 à 2008. En février 2008, une contribution de USD 175 000 a été reçue des Etats-Unis d'Amérique puis, en mars 2008, une contribution de USD 80 000 du Japon.

A ce jour, le Fonds fiduciaire du Codex devrait bénéficier en 2008 de six autres contributions pour un total de USD 898 157 (voir le Tableau 1), ce qui portera les crédits du Fonds à USD 2 417 493 en 2008. La France a également indiqué qu'elle ferait sa première contribution au Fonds fiduciaire, les modalités de celle-ci restant à préciser.

⁶ Le rapport du cours de formation est disponible à l'adresse suivante : http://www.fao.org/ag/agn/agns/capacity_events_fr.asp.

**Tableau 2. Fonds fiduciaire du Codex – Contributions escomptées entre avril et décembre 2008
(au 30 mars 2008)**

Donateur	Montant escompté (en devises)	Montant estimatif escompté (en USD)	Période convenue
Commission européenne	EUR 200 000	USD 303 030 ⁷	2007
Canada	CAD 125 000	USD 127 811 ⁸	2008
Commission européenne	EUR 225 000	USD 340 909	2008
Allemagne	EUR 50 000	USD 75 757	2008
Malaisie	USD 10 000	USD 10 000	2008
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	USD 40 650 ⁹	2008
Montant estimatif total escompté		USD 898 157	
Contributions en nature			
Nouvelle-Zélande	Soutien en nature à la formation au Codex (principal formateur pour la formation au Codex prévue en novembre 2008)		2008

Le coût total de l'appui fourni par le Fonds fiduciaire du Codex pour la participation aux réunions, aux groupes spéciaux et aux groupes de travail du Comité du Codex et pour la participation à la formation du Codex en 2008 est estimé à USD 2 200 000 (y compris les coûts administratifs et les coûts de gestion).

D. AUTRES QUESTIONS

Suivi et évaluation de la planification stratégique du Fonds fiduciaire du Codex

Le rapport de la réunion de planification du Fonds fiduciaire du Codex qui s'est tenue à la FAO en décembre 2007 (voir le rapport annuel 2007) et le projet de plan d'action stratégique ont été finalisés compte tenu des informations en retour données par les participants en mars 2008. La prochaine étape du processus de planification stratégique consistera à diffuser le rapport et le plan d'action à différents groupes de parties prenantes qui apporteront leurs contributions et formuleront des observations.

Dans le cadre du processus de planification stratégique, un système de suivi et d'évaluation est mis en place pour le Fonds fiduciaire du Codex. Il est envisagé qu'à la fois les résultats de la consultation des parties prenantes et le projet de système de suivi et d'évaluation feront l'objet de discussions lors d'une réunion informelle du Fonds fiduciaire du Codex qui se tiendra au cours de la trente et unième session du Codex Alimentarius.

⁷ Taux de change EUR/USD au 11 mars 2008 = 0,66.

⁸ Taux de change CAD /USD au 1^{er} mars 2008 = 0,978.

⁹ Taux de change NZD/USD au 1^{er} mars 2008 = 1,23.

**Annexe A – Pays bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex – janvier-avril 2008
(au 31 mars 2008)**

Réunions	Pays
Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers <i>4-8 février 2008, Queenstown (Nouvelle-Zélande)</i>	Indonésie Iran Mongolie Népal
Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles <i>11-15 février 2008, Lugano (Suisse)</i>	Niger Sri Lanka
Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche <i>18-23 février 2008, Trondheim (Norvège)</i>	Angola Cambodge Cap-Vert Kenya Mauritanie Togo
Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la transformation et la manipulation des aliments surgelés <i>25-29 février 2008, Bangkok (Thaïlande)</i>	Ouzbékistan
Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage <i>10-14 mars 2008, Budapest (Hongrie)</i>	Iran Mozambique République populaire démocratique de Corée (2) Zambie Zimbabwe
Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments <i>31 mars–4 avril 2008, La Haye (Pays-Bas)</i>	Chine Côte-d'Ivoire Erythrée Géorgie Ghana Iles Cook Kenya Niger Nigéria République-Unie de Tanzanie Viet Nam

Annexe B – Pays devant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex – avril-décembre 2008

Réunions	Pays
Comité du Codex sur les résidus de pesticides <i>14-19 avril 2008, Hangzhou (Chine)</i>	Burundi Cameroun Côte d'Ivoire Cuba Equateur Guinée-Bissau Haïti Mali Malawi Ouganda Pakistan République populaire démocratique de Corée (2) République-Unie de Tanzanie Sénégal Sierra Leone Togo
Comité du Codex sur les additifs alimentaires <i>21-25 avril 2008, Beijing (Chine)</i>	Albanie Algérie Bosnie-Herzégovine Ex-République yougoslave de Macédoine Gambie Indonésie Madagascar Mali Myanmar Ouganda Ouzbékistan République dominicaine République populaire démocratique de Corée (2) Serbie Sierra Leone Syrie
Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires <i>28 avril-2 mai 2008, Ottawa (Canada)</i>	Bolivie Burundi Egypte Gambie Ghana Guinée-Bissau Guyana Jamaïque Lesotho Madagascar Mozambique Nicaragua Nigéria Philippines République centrafricaine République démocratique du Congo République démocratique populaire lao Samoa Sri Lanka Swaziland Tunisie Vanuatu Viet Nam Zambie

<p>Comité du Codex sur les fruits et légumes frais 12-17 mai 2008, Mexico (Mexique)</p>	<p>Albanie Bhoutan Colombie Cuba Ethiopie Ghana Haiti Honduras Iran Madagascar Pakistan Pérou République arabe syrienne Sierra Leone Soudan Tonga</p>
<p>Commission du Codex Alimentarius 30 juin-5 juillet 2008, Genève (Suisse)</p>	<p>Afghanistan Angola Arménie Bhoutan Bolivie Burkina Faso Burundi Cameroun Cap-Vert Chine Colombie Côte-d'Ivoire Cuba Egypte El Salvador Erythrée Ethiopie Géorgie Guatemala Guinée Iles Salomon Inde Jordanie Lesotho Maroc Niger Ouganda Ouzbékistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Paraguay Pérou Philippines République arabe syrienne République centrafricaine République démocratique du Congo République démocratique populaire lao République-Unie de Tanzanie Samoa Soudan Suriname Swaziland Togo Turquie Vanuatu Viet Nam Zambie</p>

	Zimbabwe
Comité du Codex sur les fruits et légumes traités <i>15-19 septembre 2008, Washington DC (Etats-Unis d'Amérique)</i>	Albanie Bhoutan Equateur Fidji Iles Cook
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe <i>20-24 octobre 2008, Varsovie (Pologne)</i>	Un cours de formation est organisé pour l'ensemble des pays européens admissibles
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest <i>27-30 octobre 2008, Nuku'Alonfa (Tonga)</i>	Iles Cook Iles Salomon Micronésie (Etats fédérés de) Papouasie-Nouvelle-Guinée Samoa Vanuatu
Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime <i>3-7 novembre 2008 (Afrique du Sud)</i>	Barbade Bénin Egypte Gambie Grenade Guatemala Guinée Guinée-Bissau Kenya Malawi Mongolie Myanmar Niger Philippines Sénégal Soudan
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes <i>10-13 novembre 2008, Mexico (Mexique)</i>	Guyana Haïti Jamaïque République dominicaine Suriname
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie <i>17-21 novembre 2008, Denpasar (Indonésie)</i>	Un cours de formation est organisé à l'intention de tous les pays admissibles d'Asie
Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires <i>24-28 novembre 2008, lieu à déterminer</i>	Albanie Algérie Arménie Belize Bhoutan Burundi Cameroun Cap-Vert Colombie Equateur Erythrée Ethiopie Gambie Guatemala Guinée-Bissau Guyana Honduras Jordanie Lesotho Liban Malawi Maroc Mongolie Ouganda République démocratique du Congo

	Sierra Leone Swaziland Tonga Tunisie Vanuatu Viet Nam Zambie Zimbabwe
Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire <i>1-5 décembre 2008, Ciudad de Guatemala (Guatemala)</i>	Belize Bénin Cap-Vert Croatie Ethiopie Honduras Indonésie Jordanie Lesotho Malawi Maroc Mauritanie Mozambique Nicaragua Nigéria Ouganda Papouasie-Nouvelle-Guinée Pérou République démocratique populaire lao Samoa Sénégal Serbie Tonga Turquie Zimbabwe

Annexe C – Pays admissibles par groupes régionaux

PAYS POUVANT PRESENTER DES DEMANDES D'AIDE EN 2008 PAR GROUPES REGIONAUX

**Mise à jour de l'annexe C du document CX/EXEC 05/57/6 ; 133 pays au total
(au 30 août 2007)¹⁰**

Changements : l'Afghanistan est passé du groupe 1B au groupe 1A (PMA). Le Cameroun, Moldova, le Nicaragua et la République du Congo sont passés du groupe 1B au groupe 2. La Roumanie est passée du groupe 2 au groupe 3B ; la Malaisie, Maurice et Oman du groupe 3A au groupe 3B. Antigua-et-Barbuda ne peut plus bénéficier d'une aide en 2008 du fait de revenus élevés.

GROUPE 1 (56 pays)

<p>Groupe 1A – Pays les moins avancés (PMA) Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2007 (CNUCED)</p>	<p>Groupe 1B – Autres pays à faible revenu (PFR) Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2007 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2006 (PNUD) * Sauf la République populaire démocratique de Corée dont l'indice de développement humain ne peut pas être calculé.</p>
<p>Afrique Angola Bénin Burkina Faso Burundi Cap-Vert Erythrée Ethiopie Gambie Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mali Mauritanie Mozambique Niger Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Rwanda Sénégal Sierra Leone Tchad Togo Zambie</p>	<p>Afrique Côte d'Ivoire Ghana Kenya Nigéria Zimbabwe</p>
<p>Asie Afghanistan Bangladesh Bhoutan Cambodge Myanmar Népal République populaire démocratique lao</p>	<p>Asie Inde Mongolie Pakistan * République populaire démocratique de Corée Viet Nam</p>

¹⁰ Cette liste a été établie en août 2007. Par conséquent, elle comprend des pays qui, au cours du processus d'examen des demandes en novembre 2007, ont été classés comme ne pouvant plus bénéficier d'une aide du Fonds fiduciaire conformément à la politique de financement de contrepartie (l'Argentine, le Mexique et l'Uruguay). Ces pays apparaîtront comme ayant accédé à la catégorie des pays autofinancés dans le tableau mis à jour qui figurera dans le rapport annuel 2008.

Europe -	Europe Kirghizistan Ouzbékistan
Amérique Latine et Caraïbes Haïti	Amérique Latine et Caraïbes
Proche-Orient Soudan Yémen	Proche-Orient
Pacifique Sud-Ouest Iles Salomon Kiribati Samoa Vanuatu	Pacifique Sud-Ouest Papouasie-Nouvelle-Guinée
43 pays	13 pays

GROUPE 2 (46 pays)

Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2007 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2006 (PNUD).

** sauf les Iles Cook qui ne sont pas répertoriées dans ces rapports, la Serbie qui apparaît comme la Serbie-Monténégro dans le Rapport mondial sur le développement dans le monde, 2007, et la Serbie, l'Iraq et les Etats fédérés de Micronésie, dont l'indice de développement humain ne peut pas être calculé.*

Afrique

Cameroun
Congo, République de
Maroc
Namibie
Swaziland

Asie

Chine
Indonésie
Philippines
Sri Lanka
Thaïlande

Europe

Albanie
Arménie
Bélarus
Bulgarie
Ex-République yougoslave de Macédoine
Géorgie
Kazakhstan
Moldova
* République de Serbie
Ukraine

Amérique Latine et Caraïbes

Bolivie
Brésil
Colombie
Cuba
El Salvador
Equateur
Guatemala
Guyana
Honduras
Jamaïque
Nicaragua
Paraguay
Pérou
République dominicaine

Suriname
Proche-Orient Algérie Egypte Iran (République islamique d') * Iraq Jordanie République arabe syrienne Tunisie
Pacifique Sud-Ouest Fidji * Iles Cook * Micronésie (Etats fédérés de) Tonga
46 pays

GROUPE 3 (31 pays)

Groupe 3A <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2007 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2006 (PNUD).</i>	Groupe 3B <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2007 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2006 (PNUD).</i>
Afrique Afrique du Sud Botswana Gabon	Afrique Maurice
Asie	Asie Malaisie
Europe Fédération de Russie Turquie	Europe Croatie Estonie Hongrie Lettonie Lituanie Pologne République tchèque Roumanie Slovaquie
Amérique Latine et Caraïbes Belize Dominique Grenade Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Venezuela (République bolivarienne du)	Amérique Latine et Caraïbes Argentine Barbade Mexique Saint-Kitts-et-Nevis Trinité-et-Tobago Uruguay
Proche-Orient Jamahiriya arabe libyenne Liban	Proche-Orient Oman
Pacifique Sud-Ouest -	Pacifique Sud-Ouest -
13 pays	18 pays

Pays ayant accédé à la catégorie des pays autofinancés du Fonds fiduciaire du Codex¹¹

2007	Chili Costa Rica Panama Seychelles
Nombre total de pays ayant accédé à cette catégorie	4 pays

¹¹ Selon l'exigence de financement de contrepartie établie lors de la création du Fonds fiduciaire du Codex (voir http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj_doc_f.pdf), une augmentation progressive de la participation financière des pays aura lieu au fur et à mesure que les pays passeront d'une catégorie à l'autre conformément au barème de financement du Fonds fiduciaire du Codex. Les premiers pays du groupe 3B qui ont bénéficié d'une aide pendant 3 ans (100 % la première année, 50 % les deuxième et troisième années) doivent s'autofinancer entièrement au plus tard la quatrième année.